

Prise de position

Le coup de semonce du choc coronavirus - aussi pour l'approvisionnement en médicaments

Zoug (30 avril 2020). La crise sanitaire actuelle met crûment en lumière toute l'importance de la sécurité de l'approvisionnement en médicaments. Pour notre association vips, ce thème de l'approvisionnement est une priorité absolue, pas seulement depuis la pandémie du Covid-19. Depuis un certain temps en effet, nous suivons la situation avec beaucoup d'inquiétude, car une réglementation des prix indifférenciée ayant pour conséquence de faire disparaître de nos marchés des médicaments de base ne peut qu'être préjudiciable aux patients comme au système de santé.

Pour l'Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse (vips), une chose est claire : les premières victimes des goulets d'étranglement dans l'approvisionnement en médicaments sont les patients, dont les thérapies et les chances de guérison sont de ce fait menacées. Le bien-être des patients est en jeu.

Délocalisation à l'étranger

Le choc du coronavirus montre les risques considérables que peuvent comporter la mondialisation et la politique des bas prix. Il est inacceptable qu'un renforcement de la densité normative oblige les entreprises basées en Suisse à transférer leur production à l'étranger pour réaliser des économies et se conformer à des réglementations de prix. Des crises comme celle du coronavirus paralysent la production centrale de médicaments et la demande croissante de substances actives et de produits finis ne peut plus être satisfaite dans notre pays. Seule une réglementation souple et judicieuse pourrait garantir une offre sans faille. C'est bien dans cette optique que les responsables politiques doivent tirer les leçons de la crise. Les réductions de prix des médicaments destinés à l'approvisionnement de base ne doivent pas aller jusqu'à rendre des produits indisponibles en Suisse pour une question de rentabilité. Faute de quoi nous subirons de dangereux goulets d'étranglement, en particulier lors de crises sanitaires comme aujourd'hui celle du Covid-19. Les médicaments essentiels deviennent rares et les thérapies longues doivent être rationnées. Les coûts directs et indirects qui en résultent dépassent largement les économies réalisées.

La pharma en tant que porteuse d'espérance

Dans la lutte contre la pandémie, une importante mission sociale incombe à l'industrie pharmaceutique. Si des limites s'imposent toujours aux lits d'hôpitaux et aux médecins, les médicaments, en revanche, sont adaptables. En d'autres termes, les comprimés peuvent être mis à disposition pratiquement en n'importe quelle quantité - pour toute la population, simultanément et pour un coût avantageux. L'industrie pharmaceutique travaille sous haute pression pour développer rapidement et rendre disponibles, sans complications bureaucratiques, des médicaments et des vaccins contre le coronavirus. Pour que l'industrie puisse toutefois assumer ses responsabilités, il ne doit pas y avoir de ruptures dans la

chaîne d'approvisionnement des produits. Dans le domaine des antibiotiques, la crise du coronavirus met impitoyablement en évidence les erreurs du passé. Bien que les antibiotiques ne puissent rien faire contre des virus comme le Covid-19, ils aident à combattre les surinfections bactériennes accompagnant cette contamination virale. Dans ce domaine également, des réglementations excessives ont déjà un impact massif sur le système de santé.

Les nouvelles prescriptions et les réductions obligatoires de prix ont déjà infligé à l'industrie pharmaceutique environ un milliard de francs d'économies ces dernières années. Cela ne laisse pas les entreprises indemnes et se répercute négativement sur la sécurité de l'approvisionnement. Aujourd'hui déjà, il manque plus de 600 médicaments en Suisse.

Effet modérateur des médicaments sur les coûts

Nous attachons beaucoup d'importance à ce que le système de santé reste non seulement accessible dans son ensemble, mais aussi abordable. On comprendra toutefois que la production et la manutention étant plus coûteuses en Suisse qu'à l'étranger, cette réalité se reflète dans les prix. C'est pourquoi une vision économique intégrale des coûts des thérapies est nécessaire pour pouvoir préserver à l'avenir un système de santé qui soit dans le meilleur intérêt des patients. Les médicaments ont un effet extrêmement utile de réduction des coûts dans le domaine de la santé, précisément en raison de leur adaptabilité. Par rapport à d'autres thérapies ou opérations coûteuses, ils constituent souvent la méthode de traitement la moins chère et contribuent grandement à rendre les soins de santé abordables.

C'est le dernier moment pour un indispensable changement d'approche

La crise actuelle est pour nous tous un grand défi. La Suisse va vers une récession. Tout doit être fait pour limiter les dégâts causés à l'économie. Il faut préserver les emplois et en créer de nouveaux partout où cela est possible. Les travailleurs qualifiés doivent continuer d'être formés au niveau national - un impératif indissociable du succès à long terme de l'industrie pharmaceutique. Pour renforcer l'implantation locale et garantir la sécurité de l'approvisionnement, il faut encourager la concurrence – au sens d'un plus grand nombre de fournisseurs et de produits. Le but consistant à sauvegarder la production en Suisse est, lui surtout, d'une importance capitale. Toute nouvelle délocalisation de la production à l'étranger doit clairement être combattue. Cette démarche peut réduire considérablement notre dépendance à l'égard de l'extérieur. Nous estimons toutefois qu'elle devrait être suivie d'autres mesures. Voici notamment celles que nous recommandons :

- Suspension des examens triennaux, afin de garantir que les produits essentiels de l'approvisionnement ne tombent pas sous le seuil de rentabilité. Les prix ne doivent pas être tenus si bas qu'il n'y ait plus d'intérêt à vendre ni même à fabriquer les produits en Suisse.
- Les mesures actuelles de maîtrise des coûts doivent être réexaminées à la lumière des conclusions de la crise du coronavirus. Le système de prix de référence prévu doit être abandonné, en tant que source des défaillances de l'approvisionnement.
- Réduction des taxes et émoluments de Swissmedic et de l'OFSP, afin de ne pas compromettre davantage l'approvisionnement de base.
- Les procédures d'autorisation simplifiées (art. 13 et 14 de la LPT_h) doivent être adaptées de telle sorte qu'elles entraînent moins de contraintes et de coûts pour les

entreprises et deviennent ainsi plus attrayantes. Le gain d'efficience correspondant sera profitable aux autorités comme à l'industrie.

- Les coûts découlant des stocks obligatoires doivent être supportés par la Confédération et non par l'industrie. Un changement de paradigme s'impose d'urgence à ce titre.
- Les réglementations existantes et nouvelles qui se traduisent par des coûts de production plus élevés ou une restriction des disponibilités ne devraient être mises en œuvre qu'en cas d'absolue nécessité (par exemple, en cas de problèmes de sécurité avérés).
- Les augmentations de prix des produits de la LS doivent être plus faciles à mettre en œuvre.
- Dans la formation des prix, le pouvoir d'achat de la Suisse doit être pris en compte, ce qui nous donne beaucoup plus de flexibilité dans la crise et encourage d'autres entreprises à investir en Suisse.

La vips soutient toutes les mesures ayant pour effet de simplifier les réglementations et de créer des systèmes d'incitation positifs. La sécurité de l'approvisionnement ne peut pas être ordonnée par des lois ; il faut aussi des incitations économiques dans le système des soins de santé. A présent, revenons donc sur les nombreuses erreurs qui ont été commises jusqu'ici et considérons cette crise sanitaire comme une utile leçon – afin d'être mieux armés dans le futur et, surtout, pour mieux surmonter la récession à venir.

Renseignements

Marcel Plattner, président; mobile 079 469 92 68

Ernst Niemack, directeur; mobile 078 646 80 30